

BULLETIN LIAISON 2017/2018 **N°14 – Réunion du 14 DECEMBRE 2017**

Présents : Mrs ALLAIN B., FELIX G. et SELLAM J.

Visioconférence: Mrs DAHERON J.C, GUYOMARCH Y.,
NANA T., ROBIN O., SOARES D. et SOULIER T.

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

**Nous souhaitons à toutes d'excellentes fêtes de fin d'année.
Prochaine parution du bulletin le 4 janvier 2018**

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



100^{ème} FINALE DE LA COUPE DE FRANCE

- **Entrée gratuite pour tout public**
- **Lever de rideau entre les anciens joueurs ayant joué la finale avec le club du C.S.S.M. PARIS et d'E.S.S. VITRY.**

Remise des trophées du Championnat de France Futsal Masculin et Féminin par zones

Information pour la remise des trophées de futsal Masculin et Féminin par zones au CREPS de Bourges du vendredi 9 février 2018.

FLASH

Championnat de France des Inter-régions 2018

La date d'engagement de Championnat de France des Inter-régions est le 30 Novembre 2017 au plus tard.

Cliquez le lien ci-dessous, et remplir et nous l'envoyer avant cette date.

http://football-sourds.com/wdpress/wp-content/uploads/2017/10/ENGAGEMENT_Interregionaux-2018.pdf

ENGAGEMENT RECU :

1. AUVERGNE-RHÔNE ALPES
2. ILE DE FRANCE
3. BRETAGNE, NORMANDIE et PAYS DE LA LOIRE
4. SUD OUEST

DOSSIER COMPLET DE NOUVEAU JOUEUR ou DE NOUVELLE JOUEUSE et DOSSIER DE SURCLASSEMENT

Les clubs doivent transmettre tous les documents de nouveau joueur ou hors région **Vendredi midi au plus tard** afin qu'il soit qualifié pour le week end. Nous ne prenons pas en compte les documents demandés après vendredi midi.

CHANGEMENT DATE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES INTER-RÉGIONS

En raison du match international contre Pologne lors de la qualification du championnat d'Europe, le championnat des inter-régions aura lieu les 23 et 24 Juin 2018 et non le 9 Juin 2018

Veillez réserver rapidement les hébergements au CREPS (Bourges) il reste très peu de chambres disponibles.

http://www.creps-centre.fr/index.php?option=com_sppagebuilder&view=page&id=3&Itemid=121

http://www.creps-centre.fr/images/Files/tarifs/restauration_2017.pdf

MUTATIONS

Pour ceux qui ont des licences mutées, veuillez nous renvoyer dès réception des licences envoyées par la FFH, la commission devra tamponner « mutation » sur la licence.

Si le match aura lieu le 25 novembre 2017 sans licences, il n'y a pas d'inquiétudes vous pouvez éditer l'attestation de licence et une pièce d'identité présentes au match, sachant que les 3 joueurs mutés maximum sur la feuille de match sont autorisés à jouer **sauf la nouvelle section de football du club ou nouveau club ou clubs fusionnés qui ont droit à 5 joueurs mutés maxi sur la feuille de match.**

AUDIOGRAMME ICSD POUR D.C.L.

Pensez à remplir l'audiogramme ICSD avant 3 mois des compétitions de D.C.L. lien ci : <http://www.deaflympics.com/audiogramform.asp>

100^{ème} de la Coupe de France

La commission organise un grand évènement pour la 100^{ème} Coupe de France du 19 Mai 2018.

Le match vétéran entre les anciens joueurs d'ESS Vitry et de CSSM Paris aura lieu au lever rideau de la finale de coupe de France.

La commission demande aux clubs de **nous fournir les noms soit 25 joueurs**, demande contact par mail à

Jérôme SELLAM : contact@foot-sourds.com

Elle espère que certains joueurs ayant joué les finales de la coupe de France peuvent jouer pour quelques minutes.

Date de limite : 4 Janvier 2018.

CSSM PARIS :

- ALLAIN Brice-
- SOULIER Thierry

ESS VITRY:

- SOARES Dominique
- SELLAM Jérôme
- CARRE Christophe
- BALLE Vassili
- JACOB Michaël

Arbitre central : Olivier ROBIN

COMMUNIQUE

Nous ne répondons plus aux mails personnels ni dans le bulletin.

Pour tout contact avec la CFFS, veuillez utiliser les deux mails uniquement ci-dessous :

ALLAIN Brice :
Membre de la CFFS :

b.allain@handisport.org
contact@football-sourds.fr

LES FEUILLES DE MATCHS :

- La CFFS vous remercie de remplir la feuille **EN MAJUSCULE**, car très souvent celle-ci s'avère illisible. Merci de faire des efforts.

- La CFFS vous rappelle que chaque club local doit scanner le **dimanche midi au plus tard avant 12 heures**, la feuille de match en format **PDF**. Toutes les informations concernant la rencontre, telles que l'équipe type, le nom des buteurs, les cartons rouges ou jaunes etc.

- La CFFS informe aux clubs qui feront une demande de match amical qu'il leur sera envoyé par la CFFS, une feuille match scannée en format **PDF UNIQUEMENT**.

Page : 4 / 32

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain •SMS :06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org •www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

- A date de ce jour, les chèques à l'ordre de la CFFS en règlement des amendes devront être expédiés à l'adresse suivante :

M. SOARES Dominique
CFFS
17 rue de Vienne
91670 ANGERVILLE

- La CFFS demande aux clubs de ne plus envoyer de mails le jeudi soir. Le dernier délai est fixé au mercredi sauf cas d'extrême urgence.
Merci pour votre compréhension.

- **Il est très important de ne pas oublier de remplir vos coordonnées du club sur le formulaire que la CFFS vous a envoyé. C'est hyper urgent pour mettre à jour dans notre site de CFFS afin que nous puissions vous adresser d'autres informations par mail du club et non pas par mail personnel.**

- **Attention, la commission n'accepte plus les chèques personnels pour les amendes administratives, les avertissements sauf cas exceptionnel (ex : mutations,..)**

- **Si le joueur habitant hors-région ou joueur nouveau participe aux compétitions officielles sans l'autorisation de la CFFS, le match sera perdu par pénalité.**

-**Pour tous les envois des dossiers volumineux à la CFFS (contact@football-sourds.fr), ne pourra pas recevoir plus (+) de 8 MO pour l'envoi de mail.**

-**Pour tous les courriers avec en tête du club, la cffs ne prend pas en compte au format ODT, ni WORD, ni JPEG. Nous n'acceptons que le format en PDF qui est obligatoire.**

CANDIDATURE

Candidature pour la phase finale du
Championnat de France 2021

INFORMATION POUR FUTSAL



FÉDÉRATION
FRANÇAISE

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



AUCUNE ACCEPTATION POUR LE DIMANCHE LORS DU CHAMPIONNAT DE France FUTSAL PAR ZONE

**Il y a 4 solutions pour vous adresser rapidement au service des sports
en cas de non disponibilité :**

- 1) A défaut d'avoir une tribune, il est possible de trouver un gymnase de type Handball dans les collèges ou lycées avec obligation d'avoir un panneau de score, tableau électronique de score, fautes, durée de temps.
- 2) Pour un match entre les 2 clubs, il est possible de débiter le matin ou l'après-midi pour 3 heures maxi en tenant compte série de tir aux but en cas de match nul.
- 3) Si vous ne trouvez pas dans votre ville, rien de vous n'empêche de chercher aux alentours de 50 Km.
- 4) En cas d'impossibilité de trouver une salle, en dernier recours le club doit accepter de payer la location d'une salle qui serait disponible.

TRES IMPORTANT

Les clubs quasiment sûr d'être qualifiés la phase finale du Championnat de France Futsal Masculin et Féminin à Bourges, doivent réserver rapidement les chambres des week-ends du 11 février 2018. Il reste très peu de chambres disponibles.

<http://www.creps-cvl.fr>

Rubrique "ACCUEIL - RESERVATION", puis cliquer "Réservation en ligne"

PHASE FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FUTSAL MASCULIN et FEMININ pendant 2 journées des 10 et 11 février 2018 :

CREPS du CENTRE
48, avenue du Maréchal Juin
18000 BOURGES

SURCLASSEMENT

RAPPEL

Page : 6 / 32

**FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS**

Directeur sportif : Brice Allain •SMS :06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org •www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

Les joueurs nés en 1999, 2000, 2001 et 2002. Les joueurs âgés de 16 ans révolus et n'ayant pas encore atteint leur 18 ans à la date de la rencontre pourront jouer en catégorie seniors sous réserves de produire à la Commission Fédérale de Football des Sourds une autorisation médicale signée (dossier de surclassement) à défaut, la licence sollicitée ne peut être délivrée. Cette autorisation sera revêtue de la signature du chef de famille autorisant le joueur à pratiquer en catégorie «senior ». En l'absence de surclassement, le joueur n'est pas qualifié pour son Club

Liste des joueurs qualifiés :

Voir le bulletin N°12 du 23/11/2017

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

CALENDRIER OFFICIEL 2017/2018

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



Le 06 janvier 2018 :	Championnat de France de Futsal Féminine
Le 13 janvier 2018 :	Championnat de France de Futsal Masculin
Le 20 janvier 2018 :	1/4^{ème} Coupe de France de Futsal Féminin
Le 27 janvier 2018 :	Championnat de France à 11
Le 03 février 2018 :	Challenge Football à 7 Vétérans à Paris
Du 10 et 11 février 2018 :	Phase Finale du Championnat de France Futsal (M) et (F)
Le 17 février 2018 :	1/2^{ème} Coupe de France de Futsal Féminin 1/4^{ème} Finale de la Coupe de France
Le 24 février 2018 :	Championnat de France à 11
Le 03 mars 2018 :	Championnat de France à 11
Le 10 mars 2018 :	Match international à 11
Le 17 mars 2018 :	Championnat de France à 11
Le 24 mars 2018 :	Championnat de France à 11 et Match international Futsal Féminine
Le 31 mars 2018 :	Finale de la Coupe de France de Futsal Féminin 1/2^{ème} Finale de la Coupe de France
Le 07 avril 2018 :	Match international à 11
Le 14 avril 2018 :	Championnat de France à 11
Le 21 avril 2018 :	Championnat de France à 11
Le 28 avril 2018 :	Championnat de France à 11 Challenge Football à 7 Vétérans à Bordeaux
Du 09 au 13 mai 2018 :	Stage de l'Equipe de France de Football à 11
Le 19 mai 2018 :	Finale de la Coupe de France
Du 26 et 27 mai 2018 :	Phase Finale du Championnat de France à 11
Du 01 au 03 juin 2018 :	Stage de l'Equipe de France de Futsal Féminine
Le 16 Juin 2018 :	Pologne – France (en cours) Qualification CE 2019
Du 23 et 24 juin 2018 :	Championnat de France à 11 des Inter-Régions

Page : 7 / 32

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain •SMS :06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org •www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

Le 30 juin 2018 :

Assemblée générale à Paris au siège de la F.F.H.

Du 1^{er} novembre 2017 au 31 mars 2018 : Qualification championnat d'Europe futsal

Du 2 septembre 2017 au 14 octobre 2018 : Qualification Championnat d'Europe à 11

Du 16 au 26 novembre 2018 : Championnat d'Europe futsal à Tampere en Finlande

Du 22 juin au 6 juillet 2019 : Championnat d'Europe à 11 à Héraklion en Grèce

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

Attention cela peut changer en raison de la participation aux éliminatoires du Championnat du Monde, Deaflympics et Championnat d'Europe.

Mise à Jour le 05 octobre 2017

EQUIPE DE FRANCE FUTSAL FEMININ

Matches qualifications du Championnat d'Europe des Sourds
Futsal Féminin 2018, à Madrid en Espagne
du 03 au 10 décembre 2017

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



MATCH AMICAL

F.F. ISSY 4 – 5 FRANCE (Mi-temps 4 – 1)

BUTS :

DIABY C. (1), DEYTS M. (3) et GARNIER P. (1) pour la France

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



FRANCE



Page : 8 / 32

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

Debout de gauche à droite : MECHERI S. et POIRIER M.
Accroupies : PLOTKA N., GARNIER P. et DIABY C.
Remplaçants : DYETS M., DUPOIRIER A. L., PERENNES C., FERREIRA R.,
CARRON V. et DE BASTOS A.

F.F. ISSY



Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

Matches qualifications du Championnat d'Europe des Sourds Futsal Féminin 2018, à Madrid

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE

RUSSIE 4 – 0 FRANCE (Mi-temps 1 – 0)



FRANCE



Debout de gauche à droite : FERREIRA R., DYETS M., DIABY C., MECHERI S. et DE BASTOS A.
Accroupies : PERENNES C., PLOTKA N., POIRIER M., GARNIER P.,
DUPOIRIER A. L. et CARRON V.

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



Page : 9 / 32

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain •SMS :06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org •www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International
des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

RUSSIE



FRANCE 12 – 2 HONGRIE (Mi-temps 6 – 2)

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



BUTS :

DEYTS M. (2), PLOTKA N. (1), DIABY C. (4), FERREIRA R. (1), CARRON V. (1) et GARNIER P. (3) pour la France

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



FRANCE



Debout de gauche à droite : MECHERI S., DUPOIRIER A. L., DIABY C., POIRIER M., DE BASTOS A. et PLOTKA N.

Accroupies : FERREIRA R., DYETS M., PERENNES C., GARNIER P. et CARRON V.

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

HONGRIE



SUEDE 3 – 3 FRANCE (Mi-temps 1 – 1)

BUTS :
DIABY C. (3) pour la France

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



FRANCE



Debout de gauche à droite : ALLAIN B., DE BASTOS A., DUPOIRIER A. L., FERREIRA R., DIABY C., GARNIER P., MECHERI S. et SOARES D.

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



Accroupies : CARRON V., POIRIER M., DYETS M., PERENNES C. et PLOTKA N.

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



SUEDE



FRANCE 9 – 3 ESPAGNE (Mi-temps 5 – 0)

BUTS :

DIABY C. (5), DYETS M. (3) et FERREIRA R. (1) pour la France

FRANCE



Debout de gauche à droite : ALLAIN B., MECHERI S., PERENNES C., DIABY C., POIRIER M., DE BASTOS A. et SOARES D.

Accroupies : DUPOIRIER A. L., FERREIRA R., GARNIER P., DYETS M.,
PLOTKA N. et CARRON V.

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

ESPAGNE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



Compte rendu de la phase finale du championnat d'Europe à Madrid (Espagne) du 3 au 10 décembre 2017.

Le rendez vous a été lieu au siège de la FFH le dimanche à 13h malgré de nombreux retards dû aux problèmes de transports ferroviaires provoqués par le coup de froid.

Les filles ont pu s'entraîner au sous sol de la FFH suite à la fermeture du gymnase Vau pourtant réservé, elles reprennent ses entraînements de vitesse, de physique intense et la technique avec le ballon pour garder le rythme.

La Réunion s'est tenue au 4ème étage de la FFH avec les staffs pour faire le point sur les niveaux de physiques, mentales,... pour préparer le match amical contre Issy-les-Moulineaux et le départ pour Madrid.

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



Commission Fédérale Football des Sourds



Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



Lundi 4 décembre 2017, les filles se sont entraînées à 8h avant le petit déjeuner uniquement en footing sur la piste d'athlétisme au pied de la FFH pour une vingtaine minute.

Quartier libre durant la matinée avant de prendre le déjeuner, elles prennent une bonne après midi au repos ou sieste.

La composition de l'équipe a été annoncée avant Le départ pour Issy-les-Moulineaux.

Le coup d'envoi a été donné par Brice ALLAIN et Jérôme SELLAM.

Tir puissant de DIABY Coumba dès la 3eme minute amené par un but, les tricolores ont reculés très vite et on pris 4 buts par FC ISSY à la mi temps.

L'entraîneur Dominique SOARES et son suppléant Brice ALLAIN ont fait savoir aux filles devant se réveiller et n'ayant plus peur du match.

Reprise du match, les françaises dominant sur le terrain adverse par un marquage et la combinaison de la passe entre les joueuses se font en une ou deux touches de balle qui a apporté un but dans les 5 premier minute par DEYTS Marie et puis dans les 5 dernières minutes par deux buts de DEYTS Marie, une victoire française fut par un but de la dernière seconde par Pauline GARNIER après un dribble sur deux adversaires.

La Réunion a été lieu pour faire le point sur les erreurs de la 1ère mi temps à corriger et les deux entraîneurs sont satisfait du résultat et restent prudents pour le match à Madrid.

Mardi 5 décembre 2017, le rendez vous à 9h30 pour le départ à Roissy, les filles se envolées par la compagnie espagnole et sont bien atterries à Madrid où nous réservent un hôtel pour y séjourner durant 4 jours.

Arrivés à l'hôtel pour une bonne collation, les françaises s'y installent enfin et puis prennent ses déjeuners.

Mercredi 6 décembre 2017, les filles reprennent ses footings dès 8h pour reprendre ses rythmes habituels.

Les filles se sont promenés dans un parc à proximité de l'hôtel une bonne 30 minute.

L'après midi, elles reprennent ses entraînements pour préparer leur match contre la Russie demain après midi.

Avant de prendre l'entraînement, Brice et Dominique donnent les consignes importantes, elles se sont entraînées sur la vitesse, la

Page : 14 / 32

FFH/CFSS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain •SMS :06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org •www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

combinaison par une ou deux touches de balle et le physique durant 1h30.

La veille du match, les filles ont observé la vidéo du match amical contre FC ISSY du lundi dernier à Paris.

Jeudi 7 décembre 2017, la balade au centre de ville de Madrid suivi d'une visite à l'extérieur du stade Benarbeau, les filles ont pu se prendre de l'air madrilène, de retour à l'hôtel pour le déjeuner avant d'aller au match contre la Russie, double championne d'Europe et du monde.

Le coup d'envoi donné par les françaises pour la première fois de l'histoire en match officiel, elles respectent la consigne du coach et font beaucoup de surpris des talents devant la Russie qui a marqué par le CSC de Nastasia PLOTKA, de bonnes occasions franches des françaises devant une gardienne russe de grande classe internationale.

La mi-temps, la Russie mène 1-0 et le second mi temps les françaises résistent encore au bout de 10 premiers minutes avec des occasions immanquables, elles chutent après le second but encaissé par les russes dû à un manque de concertation et de physique finalement elles prennent les 3eme et 4ème buts. L'entraîneur tricolore est satisfait du match et de la qualité des françaises qui sont assez proche de la Russie malgré le niveau de physique et de tactique à travailler.

Vendredi 8 décembre 2017, une journée habituelle par une marche matinale pour une trentaine minute, après la sieste, les françaises repartent au combat contre la Hongrie pour le 2eme match.

Les françaises dominent totalement durant les deux parties contre les Hongrois par les 12 buts à 2 et prennent beaucoup de plaisir en pleine confiance après la défaite contre la Russie.

Le soir, avant de déjeuner, l'entraîneur Dominique SOARES a décidé de faire une réunion avec la vidéo projecteur dans la chambre afin de faire le point à améliorer contre la Hongrie.

Les filles se sont couchées très tôt, dans un premier temps, fatiguées par la stress et des coups reçus par les hongrois et pour se lever très tôt le matin à 6h30 pour la 3eme et 4ème match contre la Suède et l'Espagne.

Commission Fédérale Football des Sourds



Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



Samedi 9 décembre 2017, levées très tôt à 6h30 et très motivées pour les deux derniers matchs, le coup d'envoi commence à 9h devant la Suède expérimentée internationale, un but pris rapidement par la Suède au 1er mi temps pourtant les suédoises restent très défensivement sur son terrain et les 2eme et 3eme buts par la Suède en contre attaque, Fort heureusement les française ont attrapés les deux derniers buts par DIABY Coumba buteur également au 1er but le score final est 3 partout. Fatiguées obligeant de prendre la sieste durant 2 heure après le déjeuner, les filles prennent la forme et sont prêtes au combat pour le 4ème et dernier match contre l'Espagne favori et classée 4ème mondialement, coup d'envoi à 19h00 les françaises prennent beaucoup de plaisir grâce à la confiance mentalement et dominant sur le terrain adverse par les 6 buts à 1 en 1er mi temps et la 2eme mi temps, les espagnols ont marqué rapidement les deux derniers buts grâce à la poussée des centaines supporteurs, fort heureusement, les français marquent les 3 derniers buts par une belle combinaison de balle. Le score finale 9 à 3 favorable pour la France, coup chapeau bas pour les joueuses particulièrement à Pauline GARNIER malgré son blessure au genou et au pied grâce à son technique et sans oubli la grande buteur DIABY Coumba, soit 12 buts durant la qualification et avec l'aide des joueuses pour leurs combats sans cesse. Donc la France s'est classée 2^{ème} sur 5 équipes devant la Russie donc qualifiée pour la phase finale du championnat d'Europe en Finlande au mois de Décembre 2018.

Jérôme SELLAM

RESULTATS DU 02 DECEMBRE 2017

Commission Fédérale Football des Sourds



Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

CHALLENGE VETERANS

1ère Journée du 11/11/2017		Score	
C.S.S.M. PARIS		6 - 1	A.S. TOLOSA
E.S.S. VITRY		6 - 0	A.S.S. BORDEAUX
A.S.S. BORDEAUX		0 - 8	C.S.S.M. PARIS
E.S.S. VITRY		3 - 1	A.S. TOLOSA
E.S.S. VITRY		1 - 4	C.S.S.M. PARIS
A.S.S. BORDEAUX		1 - 4	A.S. TOLOSA

2ème Journée du 02/12/2017		
A.S. TOLOSA	3 - 2	E.S.S. VITRY
A.S.S. BORDEAUX	1 - 4	C.S.S.M. PARIS
A.S.S. BORDEAUX	1 - 1	E.S.S. VITRY
A.S. TOLOSA	2 - 4	C.S.S.M. PARIS
C.S.S.M. PARIS	5 - 0	E.S.S. VITRY
A.S. TOLOSA	3 - 0	A.S.S. BORDEAUX

Pé : Match Pénalité

F : Match Forfait

CLASSEMENT DE LA CHALLENGE VETERANS

Pl.	CLUBS	Pts	J	G	N	P	Pé	F	BP	BC	Diff
1	C.S.S.M. PARIS	18	6	6	0	0	0	0	31	5	26
2	A.S. TOLOSA	9	6	3	0	3	0	0	14	16	-2
3	E.S.S. VITRY	7	6	2	1	3	0	0	13	14	-1
4	A.S.S. BORDEAUX	1	6	0	1	5	0	0	3	26	-23

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



RESULTATS DU 09 DECEMBRE 2017

1ère DIVISION

ZONE 1A FUTSAL

1ère Journée du 04/11/2017		Score	Tab	
(Pé) C.S.S. AMIENS		(3-9) 0-9		C.S.S.M. ANZIN

2ème Journée du 11/11/2017			
A.S.S. ARRAS	9 - 3		C.S.S. AMIENS

3ème Journée du 18/11/2017			
C.S.S.M. ANZIN	3 - 10		A.S.S. ARRAS

4ème Journée du 25/11/2017			
C.S.S.M. ANZIN	21 - 4		C.S.S. AMIENS

5ème Journée du 09/12/2017			
C.S.S. AMIENS	6 - 28		A.S.S. ARRAS

Pé : Match Pénalité

F : Match Forfait

CLASSEMENT DE LA ZONE 1A FUTSAL

Pl.	CLUBS	Pts	J	G	N	P	Pé	F	BP	BC	Diff
1	A.S.S. ARRAS	12	3	3	0	0	0	0	47	12	35
2	C.S.S.M. ANZIN	8	3	2	0	1	0	0	33	14	19
3	C.S.S. AMIENS	0	4	0	0	3	1	0	13	67	-54

Page : 17 / 32

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International
des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

ZONE 1B FUTSAL

1ère Journée du 04/11/2017		Score	Tab	
O.S. CHENNEVIERES	5 - 3			A.S. POITIERS
2ème Journée du 11/11/2017				
C.S.S. RENNES	7 - 9			O.S. CHENNEVIERES
3ème Journée du 18/11/2017				
A.S. POITIERS	6 - 5			C.S.S. RENNES
4ème Journée du 25/11/2017				
A.S. POITIERS	6 - 11			O.S. CHENNEVIERES
5ème Journée du 09/12/2017				
O.S. CHENNEVIERES	9 - 4			C.S.S. RENNES

Pé : Match Pénalité

F : Match Forfait

CLASSEMENT DE LA ZONE 1B FUTSAL

Pl.	CLUBS	Pts	J	G	N	P	Pé	F	BP	BC	Diff
1	O.S. CHENNEVIERES	16	4	4	0	0	0	0	34	20	14
2	A.S. POITIERS	4	3	1	0	2	0	0	15	21	-6
3	C.S.S. RENNES	0	3	0	0	3	0	0	16	24	-8

ZONE 1C FUTSAL

1ère Journée du 04/11/2017		Score	Tab	
O.S. MASSY	(11-5) 11-0			(Pé) A.S.L.S. NANCY
2ème Journée du 11/11/2017				
C.S.S. REIMS	10 - 3			O.S. MASSY
3ème Journée du 18/11/2017				
A.S.L.S. NANCY	2 - 10			C.S.S. REIMS
4ème Journée du 25/11/2017				
A.S.L.S. NANCY	5 - 8			O.S. MASSY
5ème Journée du 09/12/2017				
O.S. MASSY	3 - 8			C.S.S. REIMS

Pé : Match Pénalité

F : Match Forfait

CLASSEMENT DE LA ZONE 1C FUTSAL

Pl.	CLUBS	Pts	J	G	N	P	Pé	F	BP	BC	Diff
1	C.S.S. REIMS	12	3	3	0	0	0	0	28	8	20
2	O.S. MASSY	8	4	2	0	2	0	0	25	23	2
3	A.S.L.S. NANCY	0	3	0	0	2	1	0	7	29	-22

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



Commission Fédérale Football des Sourds



ZONE 1D FUTSAL

1ère Journée du 04/11/2017	Score	Tab	
A.S.S. LYON	4 - 7		C.S.S.M. PARIS
2ème Journée du 11/11/2017			
D.L.S. CERGY-PONTOISE	4 - 9		A.S.S. LYON
3ème Journée du 18/11/2017			
C.S.S.M. PARIS	10 - 1		D.L.S. CERGY-PONTOISE
4ème Journée du 25/11/2017			
C.S.S.M. PARIS	10 - 4		A.S.S. LYON
5ème Journée du 09/12/2017			
A.S.S. LYON	18 - 3		D.L.S. CERGY-PONTOISE

Pé : Match Pénalité

F : Match Forfait

CLASSEMENT DE LA ZONE 1D FUTSAL

Pl.	CLUBS	Pts	J	G	N	P	Pé	F	BP	BC	Diff
1	C.S.S.M. PARIS	12	3	3	0	0	0	0	27	9	18
2	A.S.S. LYON	8	4	2	0	2	0	0	35	24	11
3	D.L.S. CERGY-PONTOISE	0	3	0	0	3	0	0	8	37	-29

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

ZONE 1E FUTSAL

1ère Journée du 04/11/2017	Score	Tab	
A.C.S. MARSEILLE	6 - 9		O.S.S. VILLEURBANNE
2ème Journée du 11/11/2017			
A.S.S. TOULON	12 - 3		A.C.S. MARSEILLE
3ème Journée du 18/11/2017			
O.S.S. VILLEURBANNE	5 - 2		A.S.S. TOULON
4ème Journée du 25/11/2017			
O.S.S. VILLEURBANNE	5 - 3		A.C.S. MARSEILLE
5ème Journée du 09/12/2017			
A.C.S. MARSEILLE	7 - 12		A.S.S. TOULON

Pé : Match Pénalité

F : Match Forfait

CLASSEMENT DE LA ZONE 1E FUTSAL

Pl.	CLUBS	Pts	J	G	N	P	Pé	F	BP	BC	Diff
1	O.S.S. VILLEURBANNE	12	3	3	0	0	0	0	19	11	8
2	A.S.S. TOULON	8	3	2	0	1	0	0	26	15	11
3	A.C.S. MARSEILLE	0	4	0	0	4	0	0	19	38	-19

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



2ème DIVISION

Commission Fédérale Football des Sourds



ZONE 2A FUTSAL

1ère Journée du 04/11/2017		Score	Tab	
(Pé) O.C.S. ROUEN	(1-15)	0-15		
E.S.S. VITRY				
2ème Journée du 11/11/2017				
A.S.S.S. CAEN		10 - 5		
O.C.S. ROUEN				
3ème Journée du 18/11/2017				
E.S.S. VITRY		5 - 4		
A.S.S.S. CAEN				
4ème Journée du 25/11/2017				
E.S.S. VITRY		10 - 3		
O.C.S. ROUEN				
5ème Journée du 09/12/2017				
O.C.S. ROUEN		4 - 16		
A.S.S.S. CAEN				

Pé : Match Pénalité

F : Match Forfait

CLASSEMENT DE LA ZONE 2A FUTSAL

Pl.	CLUBS	Pts	J	G	N	P	Pé	F	BP	BC	Diff
1	E.S.S. VITRY	12	3	3	0	0	0	0	30	7	23
2	A.S.S.S. CAEN	8	3	2	0	1	0	0	30	14	16
3	O.C.S. ROUEN	0	4	0	0	3	1	0	12	51	-39

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

ZONE 2B FUTSAL

1ère Journée du 04/11/2017		Score	Tab	
O.S. VERSAILLES		7 - 3		
A.S.C.S. SAINT-BRIEUC				
2ème Journée du 11/11/2017				
O.C.S.P. AURAY		0 - 9		
O.S. VERSAILLES				
3ème Journée du 18/11/2017				
A.S.C.S. SAINT-BRIEUC		8 - 8	1	2
O.C.S.P. AURAY				
4ème Journée du 25/11/2017				
A.S.C.S. SAINT-BRIEUC		4 - 9		
O.S. VERSAILLES				
5ème Journée du 09/12/2017				
O.S. VERSAILLES		5 - 6		
O.C.S.P. AURAY				

Pé : Match Pénalité

F : Match Forfait

CLASSEMENT DE LA ZONE 2B FUTSAL

Pl.	CLUBS	Pts	J	G	N	P	Pé	F	BP	BC	Diff
1	O.S. VERSAILLES	12	4	3	0	1	0	0	30	13	17
2	O.C.S.P. AURAY	6	3	1	1	1	0	0	14	22	-8
3	A.S.C.S. SAINT-BRIEUC	1	3	0	1	2	0	0	15	24	-9

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



Commission Fédérale Football des Sourds



ZONE 2C FUTSAL

1ère Journée du 04/11/2017	Score	Tab		
(Pé) A.H. AUXERRE	(2-6) 0-6			A.S.C.S.S. MULHOUSE
2ème Journée du 11/11/2017				
A.S.S. STRASBOURG	5 - 5	3	2	A.H. AUXERRE
3ème Journée du 18/11/2017				
A.S.C.S.S. MULHOUSE	8 - 0			A.S.S. STRASBOURG
4ème Journée du 25/11/2017				
A.S.C.S.S. MULHOUSE	13 - 3			A.H. AUXERRE
5ème Journée du 09/12/2017				
A.H. AUXERRE	8 - 3			A.S.S. STRASBOURG

Pé : Match Pénalité

F : Match Forfait

CLASSEMENT DE LA ZONE 2C FUTSAL

Pl.	CLUBS	Pts	J	G	N	P	Pé	F	BP	BC	Diff
1	A.S.C.S.S. MULHOUSE	12	3	3	0	0	0	0	27	3	24
2	A.H. AUXERRE	5	4	1	1	1	1	0	16	27	-11
3	A.S.S. STRASBOURG	2	3	0	1	2	0	0	8	21	-13

ZONE 2E FUTSAL

1ère Journée du 04/11/2017	Score	Tab		
A.S.C.S. CLERMONT-FERRAND	1 - 25			C.R. MARSEILLE S.
2ème Journée du 11/11/2017				
C.S.S. MONTPELLIER	6 - 3			A.S.C.S. CLERMONT-FERRAND
3ème Journée du 18/11/2017				
C.R. MARSEILLE S.	4 - 2			C.S.S. MONTPELLIER
4ème Journée du 25/11/2017				
C.R. MARSEILLE S.	12 - 0			A.S.C.S. CLERMONT-FERRAND
5ème Journée du 09/12/2017				
A.S.C.S. CLERMONT-FERRAND	3 - 21			C.S.S. MONTPELLIER

Pé : Match Pénalité

F : Match Forfait

CLASSEMENT DE LA ZONE 2E FUTSAL

Pl.	CLUBS	Pts	J	G	N	P	Pé	F	BP	BC	Diff
1	C.R. MARSEILLE S.	12	3	3	0	0	0	0	41	3	38
2	C.S.S. MONTPELLIER	8	3	2	0	1	0	0	29	10	19
3	A.S.C.S. CLERMONT-FERRAND	0	4	0	0	4	0	0	7	64	-57

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



DISCIPLINE

Commission de discipline : Réunion du 14 décembre 2017

Président : Mr SELLAM J.

Présents : Mrs. FELIX G. SOULIER T.

Visioconférence : M.

CAS : Conduite anti sportive

Jl : Jeu irrégulier

FG : Faute grossière

PIA : Propos injurieux envers arbitre

RCI : Récidive conduite inconvenante

CR : Coup Réciproque

CDA : Contestation des décisions d'arbitre

La Commission de Discipline décide compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des décisions disciplinaires figurant dans les procès-verbaux ci-après.

Les décisions prises en première instance par la Commission de Discipline de la CFFS sont susceptibles d'appel devant **le Jury d'appel de la Commission de Discipline de la FFH**, par courrier recommandé, sur papier à en - tête du club, par télécopie (fax) ou courriel (mail) sur papier à en -tête du club en pièce jointe **en PDF**, dans un délai de **7 jours** à partir de la date de notification de la décision (qu'elle soit par publication sur le bulletin de liaison, courriel ou par courrier postal) la première date étant à prendre en compte. L'appel est gratuit.

Reprise du dossier de l'affaire ALEXANDRE Lucas : **RAPPORT D'INSTRUCTION**

Reprise du dossier en instruction du 10 décembre 2017,

Par ces motifs et après en avoir délibéré, Vu l'article 30 des règlements généraux de la CFFS

La commission décide de sanctionner **M. VAITHEESWARAN Prathessan**, Président de section de football de CSSM Paris d'une suspension de huit (8) mois à compter du 16 novembre 2017, de toutes fonctions et compétitions officielles pour être au courant sur le certificat de complaisance.

Par ces motifs et après en avoir délibéré, Vu l'article 30 des règlements généraux de la CFFS

La commission décide de sanctionner **M. HADJIDJ Slimane**, entraîneur du club de CSSM Paris d'une suspension de 3 mois à compter du 16 novembre 2017 de toutes fonctions et compétitions officielles pour le certificat de complaisance établi à sa demande.

Par ces motifs et après en avoir délibéré, Vu l'article 30 des règlements généraux de la CFFS

La commission décide de sanctionner **M. ALEXANDRE Lucas** joueur d'AS ARRAS d'une suspension de 6 matchs à compter du 16 novembre 2017 de toutes fonctions et compétitions officielles pour avoir signé les documents de complaisance.

Reprise du dossier du bulletin n°15 du 15 décembre 2016 sur l'affaire de MENDY Ryan, sanction initiale de 2 ans jusqu'au 28 Octobre 2018.

Reçu le courrier en recommandé avec AR en date du 28 novembre 2017 du club d'ESS Vitry accompagné d'un courrier manuscrit de Ryan MENDY pour demande d'une remise de suspension.

La commission de discipline étudie attentivement le dossier à la demande du club d'ESS Vitry ainsi que joueur Ryan MENDY.

La commission a décidé de maintenir la suspension initiale malgré ces courriers.

L'affaire est close.

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



RAPPEL DU LISTE DES JOUEURS (SES) DES SUSPENDUS DE FOOTBALL ET DE FUTSAL

[Voir le bulletin N°13 du 30/11/2017](#)

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



RAPPEL DE LISTE DES JOUEURS (SES) SUSPENDUS DE FOOTBALL A 11 DE LA SAISON 2015 au 2017

[Voir le bulletin N°13 du 30/11/2017](#)

RAPPEL DU LISTE DES JOUEURS (SES) DES INTER-REGIONS DES SUSPENDUS DE FOOTBALL DE LA SAISON 2018

Voir le bulletin N°13 du 30/11/2017

RAPPEL DU LISTE DES JOUEURS (SES) DES SUSPENDUS DE FUTSAL DE LA SAISON 2015 au 2017

Voir le bulletin N°13 du 30/11/2017

AMENDES ADMINISTRATIVES

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FUTSAL MASCULIN

samedi 9 décembre 2017

5ème Journée

1ère DIVISION

ZONE 1A

Match N°1A05

C.S.S. AMIENS		
1er avertissement		
MEDMOUNE AMIN J119434	CAS	5 €
AMENDES ADMINISTRATIVE		
MOTIF	AMENDES	
Retard de feuille de match sous 48 heures par courrier postale (non reçue)	50 €	
Limite du 02/01/2018	TOTAL	55 €

ZONE 1B

Match N°1B11

C.S.S. RENNES (Masculin)		
AMENDES ADMINISTRATIVE		
MOTIF	AMENDES	
Feuille de match irrégulière (2 même nom et prénom ou 2 même N° licence)	13 €	
Limite du 02/01/2018	TOTAL	13 €

Page : 24 / 32

FFH/CFSS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation



FÉDÉRATION
FRANÇAISE

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

ZONE 1D

Match N°1D23

D.L.S. CERGY PONTOISE (Masculin)		
1er avertissement au capitaine ou dirigeant		
ALAM HELMY J103610	CAS	8 €
1er avertissement		
KHARRAZ AMMAR J129165	CAS	5 €
AMENDES ADMINISTRATIVE		
MOTIF		AMENDES
Absence du délégué du club par match		19 €
Limite du 02/01/2018		TOTAL 32 €

ZONE 1E

Match N°1E29

A.C.S. MARSEILLE		
1er avertissement		
TAVARES DOS REIS NELSON J099242	CAS	5 €
Limite du 02/01/2018		TOTAL 5 €

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



A.S.S. TOULON		
1er avertissement au capitaine ou dirigeant		
MUNZ CEDRIC J062647	CAS	8 €
1er avertissement		
CORRAL ANTHONY J090227	CAS	5 €
Limite du 02/01/2018		TOTAL 13 €

2ème DIVISION

ZONE 2B

Match N°2B41

O.C.S.P. AURAY	
AMENDES ADMINISTRATIVE	
MOTIF	AMENDES

Commission Fédérale Football des Sourds



Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

Absence du délégué du club par match		19 €
Limite du 02/01/2018	TOTAL	19 €

ZONE 2C

Match N°2C47

A.H. AUXERRE		
AMENDES ADMINISTRATIVE		
MOTIF		AMENDES
Retard de feuille de match sous 48 heures par courrier postale (non reçue)		50 €
Irrégulière sur la feuille de match concernant le nom de délégué fédéral		13 €
Limite du 02/01/2018	TOTAL	63 €

ZONE 2E

Match N°2E55

A.S.C.S. CLERMONT-FERRAND (Masculin)		
1er avertissement		
GUETTARD KEVIN J061542	CAS	5 €
Limite du 02/01/2018	TOTAL	5 €

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



2^{ème} RAPPEL : COUPE DE FRANCE (M) DU 23/09/2017 + MAJORATION de 50%
SCS AVION (97€ + 48,50€ = 145,50€).

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



RECTIFICATION DU BULLETIN N°3 du 21/09/2017
CHAMPIONNAT DE FRANCE A 11 (M) DU 30/09/2017 + MAJORATION de 50%
SCS AVION (103€ + 51,50€ = 154,50€).

CHAMPIONNAT DE FRANCE A 11 (M) DU 07/10/2017
+ MAJORATION de 50%
SCS AVION (44€ + 22€ = 66,00€).

CHAMPIONNAT DE FRANCE A 11 (M) DU 14/10/2017
+ MAJORATION de 50%
SCS AVION (24€ + 12€ = 36,00€).

CHAMPIONNAT DE FRANCE A 5 (M) (1^{er} DIV et 2^{ème} DIV) DU 04/11/2017
+ MAJORATION de 50%

Page : 26 / 32

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS
Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •
b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com
En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International
des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

ASS LYON (5€ + 2,50€ = 7,50€).

DIVERS : FRAIS DE LA GRAVURE au SUIVANT BULLETIN N°10 :
+MAJORATION de 50%
AS TOLOSA (10€+5€ = 15€).

1^{er} RAPPEL : CHAMPIONNAT DE FRANCE A 5 (F) du 18/11/2017
AVANT DE 31/12/2017
CSS ANGERS (5€), CSS RENNES (10€) et OS MASSY (25€).

1^{er} RAPPEL : CHAMPIONNAT DE FRANCE A 5 (M) du 18/11/2017
AVANT DE 31/12/2017
CSS RENNES (11€).

CHAMPIONNAT DE FRANCE A 5 (F) du 25/11/2017 LIMITE du 18/12/2017
AS TOLOSA (13€) et CSS MONTPELLIER (50€).

CHAMPIONNAT DE FRANCE A 5 (M) du 25/11/2017 LIMITE du 18/12/2017
ASCSS MULHOUSE (12€), ASCS ST BRIEUC (13€), ASLS NANCY (50€) et OS CHENNEVIERES (5€).

CALENDRIER DES DELEGUES

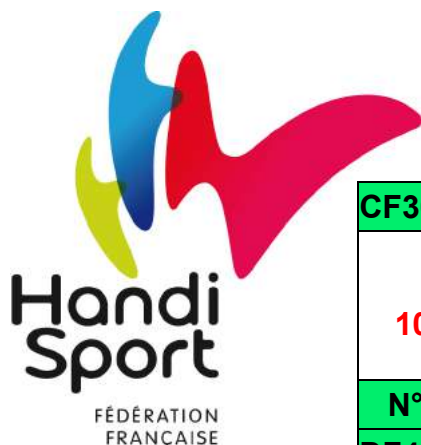
Rapport : Mrs

SAMEDI 06 JANVIER 2018			
N°	6ème JOURNEE DE ZONE AF FUTSAL FEMININ		DELEGUES
AF11	CSS ANGERS	CSS NANTES	
La Grande Salle Voltaire à 16H30 rue du Morvan, 49000 ANGERS (Reçu le 12/12/2017)			
AF12	CSS RENNES	ASSS CAEN	
N°	6ème JOURNEE DE ZONE BF FUTSAL FEMININ		DELEGUES
BF18	DLS CERGY-PONTOISE	CSSM PARIS	
Gymnase de la Cavée à 17H30 Chemin de la Danne, 95610 ERAGNY-SUR-OISE (Reçu le 19/10/2017)			
N°	6ème JOURNEE DE ZONE CF FUTSAL FEMININ		DELEGUES
CF29	AS POITIERS	ASS BORDEAUX	
Gymnase Touffenet à 16H00 8, rue Salvador Allende, 86000 POITIERS (Reçu le 22/09/2017)			

Page : 27 / 32

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS
Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •
b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com
En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International
des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

Commission Fédérale Football des Sourds



Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



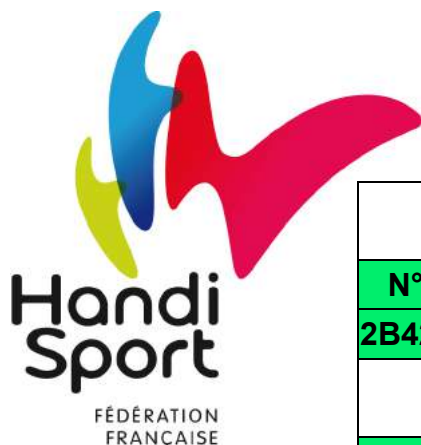
PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



CF30	AS TOLOSA	OS MASSY	
Gymnase – Grande Salle à 16H00 Complexe Sportif Arnaumé 107 avenue Frédéric Estebe, 31200 TOULOUSE (Reçu le 19/09/2017) (MODIFICATION DU 17/10/2019)			
N°	6ème JOURNEE DE ZONE DF FUTSAL FEMININ		DELEGUES
DF41	ASCS CLERMONT-F.	CSS MONTPELLIER	
Gymnase Verlaquet à 16H00 rue Pierre Besset, 63000 CLERMONT-FD. (Reçu le 11/09/2017)			
DF42	C REAL MARSEILLE S	AS COGNIN	
Gymnase Massenet à 17H00 87, boulevard Alphonse Allais, 13014 MARSEILLE (Reçu le 15/09/2017) (Modification du 13/10/2017)			

SAMEDI 13 JANVIER 2018			
N°	6ème JOURNEE DE ZONE 1A FUTSAL MASCULIN		DELEGUES
1A06	ASS ARRAS	CSSM ANZIN	
N°	6ème JOURNEE DE ZONE 1B FUTSAL MASCULIN		DELEGUES
1B12	CSS RENNES	AS POITIERS	
N°	6ème JOURNEE DE ZONE 1C FUTSAL MASCULIN		DELEGUES
1C18	CSS REIMS	ASLS NANCY	
Gymnase Géo André à 15H30 avenue François Mauriac, 51100 REIMS (Reçu le 29/09/2017)			
N°	6ème JOURNEE DE ZONE 1D FUTSAL MASCULIN		DELEGUES
1D24	DLS CERGY-PONTOISE	CSSM PARIS	
Gymnase de la Cavée à 17H30 Chemin de la Dannée, 95610 ERAGNY-SUR-OISE (Reçu le 27/10/2017)			
N°	6ème JOURNEE DE ZONE 1E FUTSAL MASCULIN		DELEGUES
1E30	ASS TOULON	OSS VILLEURBANNE	
Gymnase Port Marchand à 16H00 rue R. Shuman, 83000 TOULON (Reçu le 25/10/2017)			
N°	6ème JOURNEE DE ZONE 2A FUTSAL MASCULIN		DELEGUES
2A36	ASSS CAEN	ESS VITRY	

Commission Fédérale Football des Sourds



Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

N°	6ème JOURNEE DE ZONE 2B FUTSAL MASCULIN		DELEGUES
2B42	OCSP AURAY	ASCS SAINT-BRIEUC	
N°	6ème JOURNEE DE ZONE 2C FUTSAL MASCULIN		DELEGUES
2C48	ASS STRASBOURG	ASCSS MULHOUSE	
Gymnase Hans Arp à 16H00 11 rue Van Eyck, 67200 STRASBOURG (Reçu le 22/11/2017)			
N°	2ème JOURNEE DE ZONE 2D FUTSAL MASCULIN		DELEGUES
2D50	CSS NANTES	ASS BORDEAUX	
N°	6ème JOURNEE DE ZONE 2E FUTSAL MASCULIN		DELEGUES
2E56	CSS MONTPELLIER	C REAL MARSEILLE C	
Gymnase Jouanique à 16H00 rue Jacques Dalcroze, 34080 MONTPELLIER (Reçu le 17/09/2017)			

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



SAMEDI 20 JANVIER 2018			
N°	1/4^{ème} FINALE DE LA COUPE DE FRANCE FUTSAL FEMININE		DELEGUES
CFF06	AS TOLOSA	CSS ANGERS	
CFF07	DLS CERGY- PONTOISE	ASCS CLERMONT F.	
CFF08	CSS NANTES	ASS BORDEAUX	
Gymnase de la Barboire à 15H00 45 rue de la Bourgeonnaire, 44300 NANTES (Reçu le 20/10/2017) (Modification du 13/12/2017)			
CFF09	CSSM PARIS	CSS MONTPELLIER	
Gymnase Poissonniers à 16H00 2 rue Jean Coteau, 75018 PARIS (Reçu le 15/11/2017)			

SAMEDI 03 FEVRIER 2018			
3ème JOURNNE DU CHALLENGE FOOTBALL A 7			DELEGUES

Page : 29 / 32

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain •SMS :06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org •www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International
des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

VETERANS	
CSSM PARIS	

SAMEDI 10 et DIMANCHE 11 FEVRIER 2018	
PHASE FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE FUTSAL MASCULIN ET FEMININ	
CREPS DU CENTRE 48 avenue du Maréchal Juin, 18000 BOURGES	

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

SAMEDI 17 FEVRIER 2018	
-------------------------------	--

N°	1/4^{ème} FINALE DE LA COUPE DE FRANCE A 11	DELEGUES
CF13	DLS CERGY-P./OS VERSAILLES	ESS VITRY

--	--	--

CF14	CSSM PARIS	ASS LYON	
-------------	-------------------	-----------------	--

--	--	--	--

CF15	CSS REIMS	OS CHENNEVIERES	
-------------	------------------	------------------------	--

Complexe Sportif des Eglantines à 15H00
Route Nationale 44, 51100 REIMS LA NEUVILLETES
(Reçu le 06/11/2017)

CF16	ASSS CAEN	CSS NANTES	
-------------	------------------	-------------------	--

--	--	--	--

N°	1/2^{ème} FINALE DE LA COUPE DE FRANCE FUTSAL FEMININE	DELEGUES
-----------	---	-----------------

CFF10			
--------------	--	--	--

--	--	--	--

CFF11			
--------------	--	--	--

--	--	--	--

COURRIERS



Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



OS MASSY (Féminin) du 4 décembre 2017 : Envoi justificatif d'absences des arbitres.

La commission ne prend pas en compte le justificatif d'absence avec le certificat médical sans signature ni tampon par le médecin.

CSSM PARIS du 6 décembre 2017 : nous demandant de lui fournir le numéro d'audiogramme de l'ICSD.

La commission ne gère plus le numéro d'audiogramme de l'ICSD et toutes informations devraient être demandés auprès de CCSSF qui gère uniquement la relation entre Handisport et les commissions des sourds.

REAL MARSEILLE SOURDS du 7 décembre 2017 : Confirmation d'un terrain pour la phase finale du championnat de France des 26 et 27 mai 2018 à Martigues (30km de Marseille)

La commission est heureux de cette bonne nouvelle mais souhaite voir la confirmation de la mairie qui décide d'attribuer l'installation sportive après le 16 décembre 2017 et nous faire parvenir le justificatif de la mairie avant 2018 absolument, en cas de non envoi, la commission étudie votre candidature.

REAL MARSEILLE SOURDS du 11 décembre 2017 : Demande d'autorisation de ses matchs amicaux futsal le samedi 3 février 2018 contre les ACS Marseille et AS TOULON.

La commission donne son accord pour les matchs amicaux.

REAL MARSEILLE SOURDS du 11 décembre 2017 : Ne comprends pas pourquoi on lui inflige une amende pour irrégularité du nom de délégué pourtant il l'a bien mis sur la feuille de match comme d'habitude.

La commission comprendre votre incompréhension et décide d'annuler les amendes infligés par erreur et vous rembourse en cas de trop perçu.

Patrick FOURASTIE et Didier PRESSARD, Secrétaire et Président de CCSSF du 11 décembre 2017 : Félicitation pour la qualification de l'équipe de France futsal féminin lors de la qualification de championnat d'Europe à Madrid.

La commission remercie beaucoup à ces deux personnes pour leur félicitation.

CSS MONTPELLIER du 12 décembre 2017 : La mutation de DELETANG Thibault ex-joueur de REAL MARSEILLE SOURDS hors période.

La mutation n'est pas valable, il faut envoyer la mutation en lettre recommandée avec AR au club de REAL MARSEILLE SOURDS.

De plus, la mutation reste bloquée pour non paiement de 80 €.

Fédération Sportive des Sourds d'Italie du 4 décembre 2017 : confirmation d'un joueur BRAMATO Ezio non licencié en Italie.

Commission Fédérale Football des Sourds

La commission autorise ce joueur de participer avec le club d'ESS Vitry pour le reste de la saison.



Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



Page : 32 / 32

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain •SMS :06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org •www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International
des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation